

Notes et nouvelles

LES GÉOGRAPHES PROFESSIONNELS EN ALLEMAGNE

par Jacques DENIS

En octobre 1964, s'est tenue à Wiesbaden la troisième session de travail de l'Association des Géographes professionnels allemands (*Verband Deutscher Berufsgeographen*). Il a paru intéressant de faire connaître ce groupement aux lecteurs du présent Bulletin et de relever parmi les communications présentées à ce congrès quelques informations susceptibles de fournir matière à réflexion à tous ceux qu'intéresse la géographie appliquée.

Le *Verband* compte actuellement quelque 170 membres parmi lesquels 39 exercent leurs activités principales dans l'enseignement mais s'intéressent à la géographie appliquée à titre d'activité secondaire. Quant aux membres non-enseignants dont on connaît avec une précision suffisante le domaine d'activité, ils travaillent dans les secteurs suivants ⁽¹⁾ :

— Edition (ouvrages scientifiques, encyclopédies, manuels, périodiques, journaux)	24
— Organismes officiels (météorologie, pédologie, affaires étrangères, aménagement du territoire...)	21
— Géographes indépendants	15
— Offices de planification régionale	13
— Autorités civiles et militaires	11
— Fonctionnaires des ministères	10
— Cartographie	9
— Services statistiques	8
— Bibliothèques, archives, musées	5
— Administrations régionales et municipales	4
— Entreprises commerciales	3
— Associations professionnelles	2
— Radiodiffusion	1

Malgré une certaine imprécision dans la nomenclature, ce relevé permet déjà de se faire quelque idée des secteurs d'activité où des géographes ont pu faire reconnaître leur compétence.

Quant au congrès de Wiesbaden, il a réuni 88 participants, tous allemands à l'exception de deux invités : les Professeurs Tulippe de

(1) Indications tirées de la *Mitgliedertiste*, Stand : Juni 1964.

Liège et Schou de Copenhague. Parmi eux, on comptait une quarantaine de membres du *Verband* ; des professeurs d'université, de hauts fonctionnaires, des représentants de la presse et du monde des affaires complétaient l'aréopage.

Plutôt que de donner un compte rendu complet de toutes les communications, malgré leur réel intérêt, il a paru plus utile, pour une note brève s'adressant à des géographes avertis, d'extraire des divers rapports et des discussions qui les ont suivis tel ou tel paragraphe présentant une idée neuve, une formule originale, un domaine d'application inédit, un principe fondamental ou encore soulignant certaines lacunes dans la formation des géographes, bref les informations qui donnent à penser ou qui complètent sur l'un ou l'autre point ce qui se sait ou se fait dans notre pays. Cette remarque préliminaire servira d'excuse à l'auteur de la présente note pour l'arbitraire de son choix.

Dr E. W. HÜBSCHMANN (Président du *Verband*) : *Rapport introductif*. — Au centre des débats se pose la question de savoir quelle contribution la géographie peut apporter au façonnement de la vie publique dans les domaines de la science, de l'économie et de l'administration. Le présent colloque traitera donc uniquement de géographie appliquée, c'est-à-dire de l'utilisation des connaissances et des méthodes géographiques dans la vie pratique.

Après avoir rappelé en quoi consiste la géographie et quelles sont ses démarches intellectuelles, l'orateur signale que, contrairement à la situation qui prévaut en Allemagne, il existe, dans certains pays étrangers, de nombreux géographes employés tant dans l'administration que dans le secteur économique. Il cite des exemples aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne.

La raison pour laquelle il n'en va pas de même en Allemagne, c'est, en plus d'une ignorance largement répandue à propos des possibilités d'application de la géographie, le fait que, dans leur formation universitaire, les géographes ne sont pas suffisamment informés sur cet aspect de leur discipline ou le sont trop unilatéralement. Les frontières plus ou moins strictes entre les Facultés empêchent souvent les étudiants de choisir et de combiner, au cours même des études, la matière qui les prépareraient vraiment pour l'action.

Depuis le début de cette année (1964), la commission permanente des ministres de l'éducation des Länder a fixé dans ses grandes lignes le cadre d'une épreuve spéciale de Diplôme pour géographes. La mise au point et la promulgation des conditions précises pour l'obtention de ce diplôme sont laissées à la discrétion de chaque université.

Depuis lors, parmi les programmes qui lui sont connus, l'orateur cite ceux des Universités de Berlin et de Giessen et du Technicum de Munich où une très large liberté est laissée aux étudiants dans le choix des matières, de sorte qu'ils puissent acquérir l'ensemble des connaissances que l'on peut raisonnablement attendre d'un géographe-praticien. C'est ainsi que l'on peut combiner, par exemple, des cours de géographie

avec des cours d'économie politique, de statistique et de planification. Ou encore, celui qui veut se spécialiser en cartographie peut suivre des cours de géographie, de cartographie, de mathématiques, de géodésie et d'arts graphiques.

Il faudra évidemment attendre quelques années, lorsque les premiers diplômés seront au travail, pour juger les résultats de cette initiative.

Dr E. W. HÜBSCHMANN : *Le géographe indépendant*. — Dans le domaine de l'action pratique, il existe deux secteurs de travail particulièrement intéressants pour le géographe indépendant, l'aide au développement et les études d'ordre spatial, c'est-à-dire la planification à divers échelons : national, régional, urbain. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'utiliser l'analyse des structures d'un espace donné en vue d'une plus grande efficacité dans son organisation.

Tout projet de développement comporte des implantations nouvelles : usines, ports, lignes de chemin de fer, etc. qui vont modifier les structures du pays et qui orienteront son destin, peut-être pendant des siècles. Ce serait donc une grave imprudence que de se lancer dans des transformations des structures agraires, par exemple, ou industrielles ou des transports, sans avoir procédé au préalable à une étude minutieuse de ces structures et de l'organisation actuelle de leurs rapports et de leurs interactions.

Certes le géographe n'a pas à revendiquer le monopole de telles analyses. Il travaillera normalement en collaboration avec d'autres spécialistes. Mais c'est au géographe, en tant que spécialiste de la réalité complexe et dynamique, qu'il appartient d'ordonner les analyses particulières et de les coordonner dans une synthèse régionale.

Ces analyses de complexes spatiaux seront également traduites par le géographe sous forme de cartes thématiques qui constitueront le fondement et le point de départ des projets d'organisation ou de développement.

A titre d'exemple, l'orateur expose quel peut être le rôle d'un géographe dans la planification urbaine. S'il est vrai que la construction des bâtiments relève des architectes, une ville n'est pas seulement un ensemble de volumes construits, mais une réponse rationnelle à un ensemble de nécessités de la vie communautaire. Les architectes ne réaliseront rien de valable si leurs constructions ne s'inscrivent pas dans un plan de développement fondé sur une solide étude de géographie urbaine et sociale. Les administrations municipales ne disposent généralement pas du personnel qualifié pour entreprendre de telles études. Elles pourront faire appel à un géographe indépendant en qualité d'expert-consultant.

Dr J. HAGEL : *Les géographes dans le domaine de l'édition*. — Il serait utile d'attirer l'attention des éditeurs sur l'utilité et l'importance du rôle que peut jouer un géographe dans leur maison. Le domaine géographique représente une part considérable de l'édition : manuels, atlas, guides touristiques, récits de voyages, etc..., ce qui justifierait déjà, dans les grandes

entreprises, l'emploi d'un géographe. Mais il peut en outre rendre des services signalés dans toute une série de domaines connexes : géologie, pédologie, géophysique, océanographie, météorologie, ethnologie, économie, archéologie, etc. C'est peut-être, de par sa formation même, l'employé qui a la plus large information et qui serait le plus utile dans une maison d'édition d'une certaine importance.

Dr W. BORMANN : *Le géographe dans la cartographie*. — Une authentique formation en cartographie scientifique, telle qu'elle existe depuis 1955 à l'Université Technique de Dresde — 5 ans et demi d'études de géodésie et de cartographie dont 15 mois de pratique, le tout sanctionné par un diplôme — n'est pas possible, si ce n'est partiellement, en République fédérale. Ici, en effet, la douzaine de cours de cartographie existants ne sont conçus que comme cours complémentaires ou à option dans le curriculum régulier du géographe ou du géomètre. Ce n'est que tout récemment, à Berlin, que dans le cadre de l'enseignement de la géographie, a été instaurée une véritable chaire de cartographie, comprenant également la formation pratique aussi bien aux techniques d'arpentage qu'aux techniques de reproduction.

Si l'on veut que la cartographie ouvre des débouchés certains et intéressants comme carrière professionnelle, il faut réformer son enseignement. Dans les départements de géographie, sa place est insuffisante : elle n'est enseignée que dans les premières années d'études, ne comporte pas ou guère de travaux pratiques et n'entre pas dans l'épreuve terminale. Actuellement, on forme surtout des dessinateurs-cartographes, mais uniquement dans les écoles techniques, alors que les cours fondamentaux sont dispensés dans les universités.

L'orateur propose alors un certain nombre de souhaits et de projets pour une meilleure organisation de cet enseignement dans le cadre des structures académiques allemandes, soulignant les nombreuses qualités que l'aspirant-cartographe devrait posséder... ou acquérir.

Dr G. KRONER : *Le géographe dans l'aménagement du territoire et la planification régionale*. — Actuellement, une trentaine de géographes travaillent dans ce secteur. En faisant le compte des divers organismes opérant au plan fédéral, au niveau des Länder, des districts, des grandes agglomérations et des instituts de recherches, l'orateur estime qu'il y a place pour 100 à 110 géographes. Une fois ce cadre assuré, les besoins seraient de deux à trois nouveaux par an.

Le planificateur doit, sur la base de l'analyse des structures, définir les possibilités de développement d'une région ou de tout un Land et proposer les objectifs à atteindre. Mais ces objectifs doivent être coordonnés et hiérarchisés aux différents niveaux. Le fondement des projets doit être rigoureusement scientifique, mais ils doivent s'intégrer dans une politique d'ensemble.

Pour que le géographe puisse agir valablement comme planificateur, il devrait compléter sa formation dans un certain nombre de disciplines connexes. Le curriculum classique des études géographiques devrait

comprendre, dans le cadre d'un diplôme de géographie appliquée, des cours d'économie, de sociologie, d'agronomie, de politique administrative et financière, etc.

Dr H. SCHAMP : *Le géographe dans les services officiels d'études régionales.* — Par l'étude des paysages, complexes de fonctions et de relations, le géographe vise à établir le diagnostic des régions géographiques, ces dernières constituant le cadre spatial de toute action prospective. Il met ainsi à la disposition des autorités responsables une information précieuse qui peut servir de fondement à des décisions rationnelles.

Le géographe régionaliste doit évidemment posséder de sérieuses connaissances de géographie générale, mais il doit en outre avoir le talent d'appréhender dans leur complexité les synthèses spatio-temporelles et être capable de les exprimer clairement par le texte et la carte.

L'orateur conclut son exposé par quelques remarques sur la formation et sur les perspectives de carrière pour des géographes régionalistes, ainsi que sur la possibilité d'exiger un véritable stage pratique pour l'examen officiel de fin d'études, comme partie intégrante de la préparation des géographes professionnels.

Dr H. FEHRE : *Le géographe dans les services officiels de statistique.* — Les services statistiques, au triple niveau de la République fédérale, des Länder et des communes (spécialement des villes), offrent aux géographes des possibilités de travail scientifique non seulement comme experts mais même au niveau de direction. Inutile de souligner l'importance des statistiques dans la vie moderne et la multiplicité des domaines d'application. Que peut faire le géographe dans ce secteur?

La géographie appliquée ne se contente pas de se nourrir de statistiques, elle leur donne une signification. Les données chiffrées, en effet, n'ont de sens que traitées par unités naturelles ou économiques, unités à définir par le géographe. De même, l'expression graphique des statistiques sous forme de cartes thématiques-synthétiques relève de son domaine.

L'apport du géographe est particulièrement nécessaire au niveau des petites unités : arrondissements ou villes. La détermination des zones fonctionnelles, des quartiers, de leur volume et de leurs liaisons ne peut s'appuyer que sur une étude géographique de la ville. Cette étude permettra une utilisation intelligente des statistiques pour cerner les problèmes et formuler les diagnostics. En matière de développement urbain, le géographe a un rôle de pionnier à jouer.

Pour assumer un rôle de direction dans les services officiels de statistique, le géographe doit évidemment compléter sa formation propre et acquérir une réelle compétence dans les méthodes de recherche statistique, le traitement des données, leur interprétation scientifique et les techniques d'expression.

Dr R. JÄTZOLD : *Le géographe-assistant.* — Assistant scientifique n'est pas une profession mais une étape. On apporte une collaboration

scientifique et technique à un Institut, on y assure parfois un cours, tout en préparant son « habilitation » pour devenir professeur. Cette période transitoire dure généralement de 6 à 8 ans. Un certain nombre seulement des assistants deviendront des professeurs ; il y a donc là une réserve de recrutement de gens particulièrement qualifiés et auxquels pourraient faire appel les organismes publics et privés.

Dr F. ROSENBERGER : *Le géographe à l'armée*. — Examen des possibilités de carrière au service géographique de l'armée. A noter particulièrement : un corps de géographes est chargé d'établir une documentation permanente et de dresser des cartes thématiques pour les besoins du NATO en Allemagne : climat, viabilité des routes, etc. Il s'agit d'extraire de la documentation existante et d'adapter aux besoins militaires toutes les informations utiles. En outre, quelques officiers géographes assurent un enseignement géographique aux différents échelons de l'armée.

Dr A. GRÜBER : *Le géographe dans les fonctions officielles, associations et administrations*. — Dans les grandes administrations, on constate qu'il existe peu de géographes-fonctionnaires, surtout aux niveaux les plus élevés, par comparaison avec d'autres catégories privilégiées, celle des juristes, par exemple.

La situation est plus satisfaisante dans les associations professionnelles où un certain nombre de géographes (30 à 40) ont trouvé un emploi. Un examen attentif révèle cependant que les géographes sont en train d'opérer une percée dans certains secteurs : ministères, affaires étrangères et autres organismes du même niveau, là surtout où l'on se préoccupe de développement.

La formation des géographes leur donne un sens plus averti et plus aigu des relations géopolitiques, régionales et historiques qui les prépare à remplir certaines fonctions avec plus de compétence que leurs collègues de formation purement juridique. Le diplôme d'expert-géographe, avec le stage pratique qu'il comporte, devrait normalement ouvrir plus largement à ses titulaires l'accès aux postes de responsabilité.

Au cours de ce congrès, le Professeur Tulippe a été invité à prendre la parole, en sa qualité de Président de la Commission de Géographie Appliquée, commission récemment créée au sein de l'Union géographique internationale.

Dans son allocution de clôture, le Professeur Tulippe a remercié le *Verband* de l'avoir invité à cet intéressant colloque marquant ainsi la prise de contact entre ce dernier et la Commission de Géographie Appliquée de l'U. G. I. Il a ensuite félicité le *Verband* pour la richesse des informations recueillies au cours des différents exposés résumés ci-dessus. Enfin, il a formulé l'espoir qu'au-delà de la prise actuelle de contact, une collaboration à l'échelle européenne puisse s'établir entre les géographes s'occupant de géographie appliquée en vue d'arriver, si possible, à créer un *Verband* européen au sein de et sous l'égide de la Commission de Géographie Appliquée de l'U. G. I.